INTERCO NORMANDIE SUD EURE

Taxe de séjour 2026

Etat récapitulatif de reversement

(Document à transmettre)

Je soussigné(e) :

Exploitant(e) de l'hébergement/l'établissement :

Adresse postale :

Adresse électronique :

Coordonnées téléphoniques :

Déclare avoir encaissé au titre du :

- ☐ 1er trimestre 2026 (1er janvier au 31 Mars)
- ☐ 2ème trimestre 2026 (1er avril au 30 Juin)
- ☐ 3ème trimestre 2026 (1er juillet au 30 Septembre)
- ☐ 4ème trimestre 2026 (1er octobre au 31 Décembre)

La somme de :

Le :

Signature :

Etat récapitulatif à joindre avec votre règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public
A INTERCO NORMANDIE SUD EURE – DDETA - Service Tourisme
84 rue du Canon – 27130 Verneuil d'Avre et d'Iton